

CHANTIERS PARTICIPATIFS

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

une action initiée et portée par le



QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre de la Nature Montagnarde (CNM) est une association "loi 1901" non-militante mais engagée en faveur de l'environnement, depuis 1985.

Les forces vives de l'association sont ses bénévoles et une équipe de 5 salariés.
Notre métier : l'éducation à l'environnement et la sensibilisation de tous les publics tout au long de l'année.

NOTRE VISION

La Nature est vitale à l'Humanité.
Elle est source d'émotions positives.

L'association doit permettre l'émerveillement et la connaissance de la Nature.
La préserver est essentiel.

Conception : CNM / Aurore GARNAVAULT-BLANCHARD et Damien MARGUERITAT.

Impression par nos soins.

Photo de couverture : © CNM / Jérémy HAUSS.

Version 1.2 du 23.05.2024

NOS (principales) ACTIONS

Programme d'animations
pour tous, toute l'année



Animations nature pour les écoles,
centres de loisirs, groupes...



Edition d'une revue



Chantiers nature



Stages et formations



Club d'entreprises CEM2D



POURQUOI SE MOBILISER ?

Une Espèce Exotique Envahissante (EEE), qu'est ce que c'est ?

Selon la convention sur la diversité biologique :
Une EEE est une espèce introduite par l'homme,
volontairement (ornementale)
ou involontairement (voyageuse clandestine),
sur un territoire, hors de son aire de répartition naturelle,
et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.

Processus d'installation :

Toutes les espèces introduites ne sont pas envahissantes.
Quatre étapes décrivent le processus invasif :

L'introduction

une espèce arrive sur un territoire dont elle n'est pas originaire

L'acclimatation

l'espèce survit sur son nouveau territoire

La naturalisation

l'espèce se reproduit sur son nouveau territoire

L'expansion

l'espèce colonise ce territoire et s'étend, au détriment d'espèces locales qu'elle va supplanter voire totalement éradiquer

Quelles conséquences :

La diffusion d'EEE est l'une des causes majeures d'appauvrissement de la biodiversité, car elles accaparent une part trop importante des ressources (espace, lumière, ressources alimentaires, habitat...) dont les autres espèces ont besoin pour survivre.

Les EEE sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité et peuvent aussi représenter un risque direct pour l'homme (allergies-brûlures)

Évolution :

Le changement climatique favorise également les EEE, qui peuvent trouver de nouveaux territoires propices à leur installation.

Calendrier des chantiers 2024 :

- mercredi 15 mai
- samedi 8 juin
- samedi 29 juin
- samedi 31 août
- samedi 12 octobre

Inscription en ligne :



Je me suis inscrit.e ?

RDV de 15h à 17h sur site.



RDV près de la barrière
au fond du parking des Ilettes.
GPS : 45.95779, 6.63628



Secteur principal
d'intervention

Ma check-list pour participer :

- vêtements résistants et pas trop chauds, manches longues, pantalon.
- protections de pluie en cas de temps humide (y compris pantalon...).
- de bonnes chaussures crantées et étanches.
- casquette, lunettes...
- gourde d'eau.

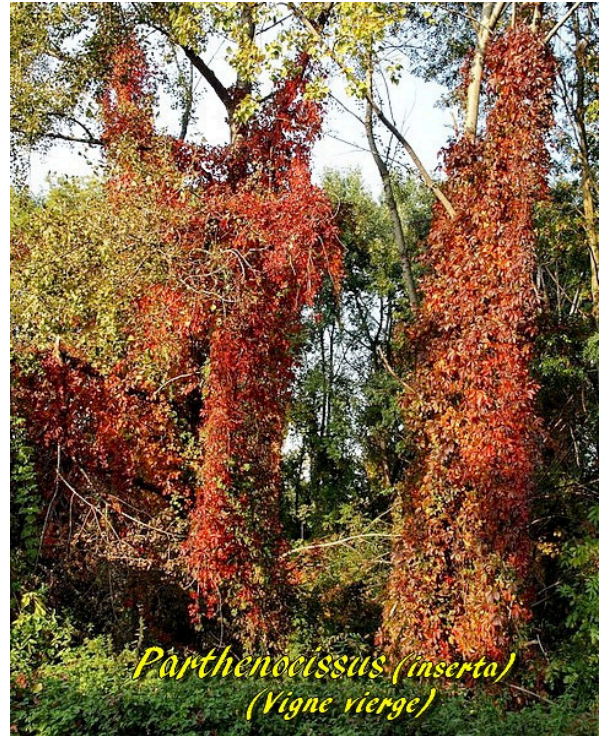
Vigne vierge commune

Vitis parthenocissus inserta

Critères de reconnaissance



généralement 5 folioles



feuille rouge en automne



extrémité des vrilles pointues
ou renflées



petites fleurs discrètes

Vigne vierge commune

Traitement :

Arrachage manuel.

Conditionnement des résidus :

Couper grossièrement.

Suivant le volume, laisser sur place.

Points de vigilance : RAS

Renouée du Japon

Reynoutria

Critères de reconnaissance



feuille entière très large,
en cœur ou légèrement tronquée



jeune pousse rouge



inflorescence blanche à petites fleurs,
mêlées aux feuilles

Renouée du Japon

Traitement :

Arrachage manuel, avec rhizomes autant que possible.

Conditionnement des résidus :

Couper grossièrement. Mettre TOUS les résidus en sacs poubelle.

Points de vigilance :

Ne laisser aucun résidu ! Ne pas mettre au compost !

Solidage géant

Solidago gigantea

Critères de reconnaissance



généralement moins d' 1,20 m



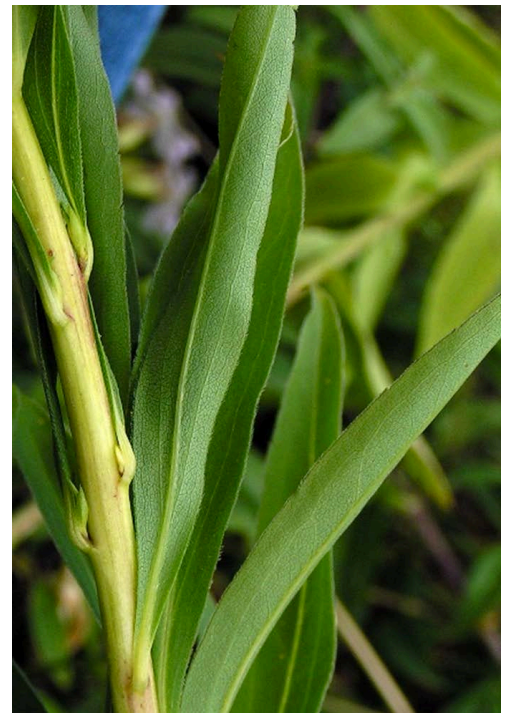
inflorescence en grappes
unilatérales, penchées



feuille à 2 ou 4 nervures secondaires



fleur de 3,5 à 4,5 mm de haut



tige sans poils
dans la moitié basse

Solidage géant

Traitement :

Arrachage manuel, avec rhizomes autant que possible.

Conditionnement des résidus :

Couper grossièrement.

Mettre TOUS les résidus en sacs poubelle.

Points de vigilance : Ne pas laisser de résidus !

Vergerette

Erigeron

Critères de reconnaissance



"faux-pétale" fin et blanc,
sur plusieurs rangs



feuille basale plus ou moins
dentée ou découpée



feuille bordée
de longs poils



"faux-pétale" plus court
que la hauteur de la fleur

Vergerette

Traitement :

Arrachage manuel.

Conditionnement des résidus :

Couper grossièrement.

Mettre les résidus en sacs poubelle.

Points de vigilance :

Laisser le moins de résidus possible !

Buddleia de David

Buddleja davidii



arbuste



grappe de fleurs à longs tubes, généralement violettes



feuille allongée



feuille légèrement dentée

Buddléia de David

Traitement :

Coupe (et dessouchage) manuel et mécanique.

Conditionnement des résidus :

Déposer les résidus à la déchetterie (déchets verts) ou laisser sur place (sauf inflorescences).

Points de vigilance :

Ne pas laisser d'inflorescences, ni en boutons, ni fanées !

Chantiers menés par l'association



Centre de la Nature Montagnarde

9 route de Doran

74700 Sallanches

04.50.58.32.13

contact@centrenaturemontagnarde.org

En partenariat avec la Commune de Sallanches



Et avec le soutien de la Fondation Snowleader.



FONDATION
snowleader